



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité - Travail

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS NATIONALES

1- PROCESSUS DE CONSULTATION NATIONALE AVANT LE SOMMET SUR LA TRANSFORMATION DE L'EDUCATION NEW YORK DU 16 AU 19 SEPTEMBRE 2022

Nom et Prénom du Délégué : FEIZOUNAM OUANFIO Samuel,
Directeur Général de l'Institut National de Recherche
et d'Animation Pédagogiques – INRAP
Ministère de l'Education Nationale

Nombre et étapes des consultations :

- 1- consultation avec appui d'un consultant avec des réunions en bilatérale avec les personnes /organisations /rôles suivantes
- 2- réunion du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE) ;
- 3- Revue Sectorielle Conjointe de l'Education Nationale
- 4- Consultation avec la société civile ;

Informations de base sur l'ensemble des consultations organisées, et rapports disponibles

Dates:

- 1- Consultation de l'Expert, Monsieur François Robert : le 18/06/2022;
- 2- Réunion du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE) : le 24/06/2022 ;
- 3- Revue Sectorielle Conjointe de l'Education : le 30/07/2022 ;
- 4- La consultation avec la société civile : le 10/08/2022;
- 5- Réunion de validation des recommandations et des engagements de la Revue (GLPE): le 11/08/2022

Type : Consultation nationale

Axe géographique : Bangui (Capitale de la République Centrafricaine)

Nombre de participants pour chaque consultation :

- 1- Consultation du consultant, Monsieur François Robert avec le Ministère de l'Education, Ministère des Finances et du Budget, Ministère de la Fonction Publique, Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves de Centrafrique (FNAPEC), les Syndicats des enseignants et les PTFs (32).
- 2- Réunion du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE) : Ministère de l'Education Nationale, UNICEF, BANQUE MONDIALE, UNION EUROPEENNE, Agence Française de Développement (AFD), Ambassade de France, et les Organisations Non Gouvernementales (Nationales et Internationales) ; (15)
- 3- Revue Sectorielle Conjointe de l'Education (66 participants)
- 4- La consultation avec la société civile (34 participants);
- 5- Réunion de validation des recommandations et des engagements de la Revue (GLPE) (15)

Nombre total de participants : 148

Tranche d'âge des participants

1	0 – 17 ans :	14
2	18 – 29 ans :	54
3	30 – 59 ans :	50
4	60 et + :	30

Sexe des participants

Homme	110
Femme	38

Nombre de participants de chaque secteur :

- 1- Ministère de l'Education Nationale : 66
- 2- Ministère de l'Enseignement Supérieur : 10
- 3- Ministère de l'Economie et du Plan (RCPCA) : 03
- 4- Ministère des Finances et du Budget : 03
- 5- Ministère de la Sécurité Publique : 02
- 6- Ministère des Affaires Sociales : 02
- 7- Ministère de l'Administration du Territoire : 02
- 8- Ministère de la Communication : 02
- 9- Syndicats des enseignants : 06
- 10- Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves : 04
- 11- Le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) : 08
- 12- Union Scolaire Centrafricain (USCA) : 14
- 13- Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) : 08

14- Organisations Non Gouvernementales (ONGs) : 06

15- Partenaires techniques et Financiers (PTFs) : 06

16- Les médias : 06

17-

Nombre de participant de chaque groupe de parties prenantes :

1- Ministère de l'Education Nationale : 66

- Cabinet du Ministre : 12
- Inspection Générale de l'Education Nationale : 4
- Les responsables au niveau central : 22
- Les Inspecteurs d'Académie : 08
- Les Directeurs des Centres Pédagogiques Régionaux : 3
- Les Chefs de Circonscription Scolaire : 4
- La Cellule de Coordination des Projets : 03

2- Ministère de l'Enseignement Supérieur : 10

- Cabinet du Ministre : 03
- Rectorat : 02
- Les Responsables des Départements : 05

3- Ministère de l'Economie et du Plan :

- Secrétariat Technique Permanent du RCPCA : 03

4- Ministère des Finances et du Budget : 03

- La Direction Générale du Budget
- La Direction de Préparation et d'Elaboration du Budget
- La Direction d'Exécution du Budget

5- Ministère de la Sécurité Publique : 02

6- Ministère des Affaires Sociales : 02

- La Direction de la Protection et de la Planification
- La Direction de la Formation

7- Ministère de l'Administration du Territoire : 02

8- Ministère de la Communication : 02

9- Syndicats des enseignants : 06

10- Fédération Nationale des Associations des Parents d'Elèves : 04

11- Le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) : 08

12- Union Scolaire Centrafricain (USCA) : 14

13- Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA) : 08

14- Organisations Non Gouvernementales (ONGs) : 06

- Plan International
- COOPI
- NRC
- FONAHA

15- Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) : 08

- UNICEF
- UNESCO
- Banque Mondiale
- Union Européenne
- Ambassade de France
- Agence française de Développement
- Partenaire Mondial pour l'Education
- ECW
- Cluster Education

16- Les médias : 06

- Radio (02), Télévision (02) et presses écrites (02)

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

L'approche pangouvernementale est la méthode utilisée en mettant un accent particulier sur l'ensemble des communautés en vue de transformer l'éducation en République Centrafricaine. Considérant que la jeunesse est le vecteur de cette transformation.

3. AXES DE LA CONSULTATION ET RESULTATS

Les principaux domaines sur lesquels étaient axées les consultations nationales sur la base des pistes d'action thématique du Sommet sur la Transformation de l'Education que nous avons retenues sont :

- 1- La question enseignante ;
- 2- La mobilisation des ressources et le dialogue sectoriel ;
- 3- Les écoles inclusives, saines et sécurisées.

Priorité 1 : Question enseignante

- o Déployer la formation initiale et continue des enseignants qualifiés suivi du recrutement au F1, F2, Enseignement Général Technique, Professionnelle et la formation des formateurs des enfants à besoin spécifique. Doter les écoles en manuels scolaires et matériels didactiques et pédagogiques ;

- Conduire un recensement du personnel enseignant et des maitres-parents en exercice et leur profil qui permettront d'ajuster au mieux les prévisions et les efforts de formation ;
- En rapport avec les ministères des Finances et du Budget, de la Fonction publique, favoriser une reprise et pérennisation des contrôles de suivi de la situation des fonctionnaires et des contractuels ;
- Amplifier les efforts de mise au point d'un système robuste et fiable permettant de payer les salaires des enseignants au plus près de leur lieu d'exercice ;
- Mettre en œuvre une stratégie nationale de revalorisation de la fonction enseignante et d'allocation des personnels

Priorité 2 : Mobilisation des ressources et dialogue sectoriel

- Renouveler les engagements déjà pris de façon explicite par le Décret N° 20.175 du 14 mai 2020, portant adoption du plan sectoriel de l'Éducation 2020-2029, et par la Lettre d'Engagement N° 099 du 15 mai 2020, concédant une croissance régulière des dotations au budget de l'Éducation Nationale, de façon à atteindre 20 % du budget de l'Etat (hors remboursement de la dette et en dépenses courantes) en 2026, et 23% d'ici 2029 ;
- Rendre effectif d'ici la fin de l'année civile 2022, le fonctionnement régulier du Comité de Pilotage interministériel du PSE et à porter à l'ordre du jour de chacune de ses réunions les questions de préparation et d'exécution budgétaires ;
- Mettre en place d'ici à deux années, un mécanisme stable de concertations et de collaborations régulières, sur le plan technique, avec les Ministères de la Fonction Publique et des Finances.

Priorité 3 : Des écoles inclusives, équitables et sécurisées

Un acte fort et public sur l'obligation scolaire et l'égalité d'accès à l'éducation ;

A redoubler les efforts vis-à-vis l'Éducation inclusive et spécifiquement l'inclusion des enfants les plus vulnérables et des filles. Ce troisième engagement comporte

- Elaborer un plan et des outils pour renforcer le dialogue communautaire en faveur de l'inscription, de la rétention et achèvement des filles à l'école
- Renforcer du système de collecte de données pour prendre en compte la situation des enfants en dehors de l'école afin que des stratégies soient développées pour leur retour dans le système
- Renforcer de la présence des enseignantes femmes dans les écoles
- Inclure de données sur les acquis et apprentissage dans l'annuaire statistique pour concevoir une stratégie d'amélioration des compétences de base en lecture et mathématique



Moukadas
Dr Aboubakar MOUKADAS-NOURE
 Ministre Chargé de l'Éducation Nationale